

ACA Nexia

Membre de Nexia International
Société par Actions Simplifiée d'expertise
comptable et de commissariat aux comptes au
capital de 640 000€. RCS Paris B 331 057 406
31, rue Henri Rochefort - 75017 Paris

Acofex

Société par Actions Simplifiée d'expertise
comptable et de commissariat aux comptes au
capital de 16 000 €
RCS Créteil B 420 634 602
27, rue des Laitières -94300 Vincennes

EuropaCorp

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée générale mixte du 12 septembre 2024
26^{ème} résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris et Vincennes, le 1^{er} aout 2024

Les commissaires aux comptes

DocuSigned by:
Olivier JURAMIE
A119C034361144A...

ACA Nexia
représenté par
Olivier Juramie

Signé par :
Arnaud Malivoire
244971CF805140D...

Acofex
représenté par
Arnaud Malivoire